



B.P : 657 Ebolowa, Tel. : Maire (+237) 669 999 651, SECRETARIAT GENERAL (+237) 669 999 655 E-mail : communebiwongbulu@yahoo.fr;  : commune Biwong-Bulu

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°08/AONO/PU/C.BBU/CIPM/MVILA/2019 DU 03/09/2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) PUITS positifs EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU,
DEPARTEMENT DE LA MVILA**

1. OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Maire de LA Commune de Biwong Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction de huit (08)puits positifs équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de BiwongBulu.
Les travaux se font dans le cadre du développement des Collectivités Locales Décentralisées.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial.

3. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministère de la Décentralisation et du Développement local, exercice 2019.

BIP. (MINDEVEL)

MONTANT : TREnte NEUF MILLIONS DEUX CENT MILLE (39.200.000) FCFA

IMPUTATION : 53 27 351 641811 2222

4. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne doit pas dépasser le délai maximal de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du microprojet comprennent les étapes ci-après :

- ✓ Le choix de l'emplacement (étude hydrogéologique);
- ✓ L'installation du chantier (travaux préliminaires) ;
- ✓ Le fonçage ;
- ✓ La mise en œuvre du béton ;
- ✓ Le prélèvement et l'analyse physico-chimique de l'eau au laboratoire en présence de l'ingénieur du marché ;
- ✓ La fabrication et installation des buses dans le puits ;
- ✓ La mise en eau ;
- ✓ Le cuvelage du puits;
- ✓ La dalle de surface ;
- ✓ La clôture de protection ;
- ✓ Le socle de la pompe ;
- ✓ Le puits perdu ;
- ✓ La fourniture et installation de la pompe à motricité humaine ;
- ✓ Le traitement de l'eau ;
- ✓ L'analyse de l'eau ;
- ✓ Formation du comité de gestion, agent de maintenance et remise d'une caisse d'outils ;
- ✓ La labellisation.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de BiwongBulu, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maire de la Commune de BiwongBulu, Autorité Contractante.

7. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

8. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **40.000** (quarante mille) FCFA versée à la Recette Municipale de ladite Commune (tel:699 19 75 29/ 696 21 85 32 /698 18 55 90 .

9. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant modèle joint en annexe, d'un montant de :

784 000 (sept cent quatre-vingt-quatre mille) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiés conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC). Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de Biwong Bulu au plus tard le **01/10/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

En procédure d'urgence

N° 07/AONO/PU/C.BBU/CIPM/MVILA/2019 du 03/09/2019

Pour les travaux de construction de huit (08) puits équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu, Département de la Myila,

Sur financement BIP MINDEVEL 2019 »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de dépouillement de la Préfecture d'Ebolowa le **01/10/2019 à onze (11) heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps : ouverture des Offres Financières

13. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- Dossier administratif non conforme (sous réserve des dispositions du II de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels;
- Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire
- L'Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Compréhension du travail

15. Nombre maximum de lots :

Les prestations objet du présent marché sont regroupées en un (01) lot unique de huit (08) puits. Un soumissionnaire ne pourra être adjudicataire que de l'ensemble des huit (08) puits.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BIWONG BULU, Tel : 699 14 45 40/667 89 17 29/696 34 83 21/674 718 109..

Fait à Biwong Bulu, le 03/09/2019

Ampliations :

- ARMP/ARSUD
- DRMINMAP/MVILA
- Président CiPM (pour information)
- DD MINEE/MVILA
- Affichage (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES

